

LE PRESIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Mercière, n. 22.

Lyon, 27 Mai 1849.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE DE PARIS

Du 26 mai 1849, à sept heures du soir.

Le ministre de l'intérieur à MM. les préfets.

L'Assemblée nationale constituante vient de terminer la dernière séance qu'elle se propose de tenir. Elle a voté à l'unanimité des remerciements à la garde nationale sédentaire et mobile, et à l'armée.

L'Assemblée nationale législative tiendra demain une séance préparatoire.

La plus grande tranquillité règne dans Paris.

Pour traduction conforme :

Le Directeur du Télégraphe :

Signé : E. CHEPPE.

Pour copie conforme :

Le Préfet du Rhône,

VICTOR TOURANGIN.

Cette dépêche annonce la fin de l'Assemblée nationale. Son agonie bruyante et agitée avait épuisé ses forces; aussi la mort l'a trouvée calme et résignée.

Demain nous jugerons la Constituante; aujourd'hui nous avons hâte de constater un fait, c'est que la paix publique, malgré de sombres prédictions, n'a point été troublée. Toutes ces conspirations, dont on faisait tant de bruit, ont disparu comme par enchantement, et il n'en est resté que le déboire de M. Ledru-Rollin et de la Montagne, dont les discours pompeux et les propositions révolutionnaires ont frappé dans le vide.

Il en est resté aussi les affaires interrompues, la confiance alarmée, le crédit suspendu; il en est resté le travail ralenti et la détresse générale sérieusement aggravée. Voilà la traduction en faits matériels de la conduite des montagnards.

La passion des modérés.

Une grande partie de l'influence des feuilles démocratico-socialistes est attribuée à la violence de leur langage, à l'emportement de leur style, à des termes furieux qui font rougir les caractères de l'imprimerie. Cela, dit-on, est vigoureux et énergique, la dent emporte le morceau. Il y a dans cette rage elle-même un mérite étrange, un attrait singulier qui séduisent la multitude et qui laissent profondément enfoncé dans le cœur le trait qu'une main implacable a lancé, chargé de fiel et de poison.

On nous reproche, par contre, la mollesse de nos articles, la raideur de nos arguments. La dignité même de notre polémique paraît à quelques esprits ardents une concession inutile au parti anarchique, une austérité de dupes en face d'adversaires qui parlent tout débraillés aux instincts brutaux de la foule. Faites comme eux, nous dit-on; que de votre plume découlent des apostrophes sanglantes, que chaque corde des passions humaines trouve sa vibration dans vos colonnes, et le peuple, attiré par cette nourriture indigeste à laquelle seule son palais irrité est sensible depuis quelque temps, le peuple viendra avec vous.

Ce conseil que l'on nous donne, nous le suivons autant qu'il est en nous; chaque jour nous faisons appel à ces nobles passions que l'on nous dit de réveiller dans le cœur de la multitude. Nous épions sur quel sentiment son attention se porte, sur quelle affection ses préférences se dirigent, et appelant à notre aide les émotions quotidiennes que la vie politique et les événements qui se passent en Europe peuvent lui donner, nous mettons toujours à côté des observations que nous lui adressons un peu de ce chaleureux intérêt qu'il nous inspire, un peu de cette éloquence des faits qui frappe sa curiosité, en même temps qu'elle subjugue son bon sens.

Mais il est impossible que le flambeau qui éclaire projette les lueurs rougeâtres d'une torche incendiaire; il est impossible que la passion de la vérité s'entoure des éclats d'un charlatanisme menteur; il est impossible enfin que la passion de la justice fasse des appels à la violence. Non, cela ne se peut pas. Que de fois nous comprimons en nous-mêmes les élans d'une sainte indignation! que de fois en présence des provocations insensées adressées au cœur du peuple, en présence des maximes perverses recommandées à son intelligence, nous avons été tentés de repousser le schisme audacieux par la raison implacable, les prédictions de haine par une protestation énergique! La pensée trop à l'étroit dans les termes parlementaires, faisait explosion, et se répandait comme une lave brûlante en un langage affranchi de toute réserve, exempt de tout ménagement. Et puis, la réflexion venait, et avec elle la ferme volonté d'atteindre notre but.

Or, ce but quel est-il? c'est de convaincre par la persuasion et non pas d'irriter par la violence; c'est de calmer les esprits pour les ramener ensuite, et non de les agiter pour les éloigner de nous.

Que ceux qui se sont consacrés au triomphe de l'erreur se hâtent de réaliser leur œuvre; elle ne peut obtenir le succès que d'une surprise, et c'est à la préparer qu'ils font servir leur influence; ils excitent les mauvais sentiments; ils paralysent les bons instincts, et lorsque le désordre sera permanent dans la rue, lorsque la raison publique sera faussée, ils pourront par un de ces escamotages familiers aux révolutionnaires installer leur système à la tête de notre malheureux pays.

Quant à nous, la tâche que nous poursuivons attend sa réussite des leçons du temps et de l'instruction du peuple. Ce n'est point le pouvoir que nous voulons accaparer, c'est le pays que nous voulons améliorer. Au lieu de changer sans cesse les lois et les institutions, nous croyons qu'il vaut mieux en tirer

FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

CADET ROUSSEL

A Grosbois.

1809.

I.

C'était un des derniers jours de l'année 1809, année célèbre par cette campagne où la fortune sembla un moment hésiter entre les drapeaux de la France et ceux de l'Autriche, et que termina la bataille de Wagram. Un des plus illustres lieutenants de Napoléon, le prince de Neufchâtel, dont cette victoire allait bientôt enrichir le jeune blason d'un nouveau titre princier, s'était levé plus tôt qu'à l'ordinaire et, à cinq heures du matin, il méditait devant son feu, dans son cabinet, sur une affaire qui, depuis trois semaines, semblait l'absorber tout entier. L'objet de cette incessante préoccupation était une fête qu'il voulait donner à l'empereur, dans son château

de Grosbois; il n'avait été question d'abord que d'une partie de chasse dont une collation devait être le complément; car Berthier était un chasseur infatigable et il était jaloux de faire à Napoléon les honneurs d'un domaine dont il lui avait vanté souvent les avantages et les richesses, sous le rapport de la chasse.

Mais ce projet primitif s'était agrandi dans la tête du major-général de la grande armée; son amour-propre et son imagination lui avaient donné la proportion d'une fête, et c'était pour la rendre digne de l'hôte auguste dont Grosbois allait s'enorgueillir, que Berthier cherchait des combinaisons, consultait ses souvenirs historiques.

Tout-à-coup il saisit le cordon de la sonnette placée près de sa cheminée, et aussitôt se présente son valet de chambre; il lui ordonne d'aller éveiller son secrétaire particulier, et de lui dire que le prince veut lui parler. Moins de dix minutes s'étaient écoulées que le secrétaire était dans le cabinet, attendant que Berthier lui adressât la parole: — Asseyez-vous, lui dit le prince avec bienveillance, et causons un peu de notre chasse à Grosbois. Je ne suis pas satisfait des dispositions que nous avons arrêtées hier, non, je n'en suis pas satisfait, et l'empereur, je le crains bien, trouverait tout cela bien mesquin, si nous n'avions aux moyens de contenter sa majesté.

Voyons, mon cher, avez-vous quelque idée nouvelle? Avez-vous songé à l'affaire?

— Ma foi, mon prince, je vous avouerai qu'hier au soir, après avoir quitté votre altesse, je me suis couché, car il était bien tard, et j'ai dormi jusqu'au moment où Frédéric est venu me réveiller par votre ordre.

Berthier sourit:

— Vous êtes bien heureux de pouvoir dormir ainsi!... quant à moi je n'ai pu fermer l'œil de la nuit, et à force de rêver j'ai fini par trouver la solution du problème. Vous connaissez Grosbois, n'est-ce pas?

— Je crois le connaître, mon prince, mais pourquoi votre altesse m'adresse-t-elle cette question? — Vous êtes entré dans ma salle de spectacle? — Certainement; elle est même fort jolie. — Quoiqu'un peu petite... mais enfin on peut y jouer la comédie?

— On l'y a jouée souvent, avant que votre altesse fit l'acquisition de Grosbois.

— Eh bien! vous ne devinez pas, mon cher, mon intention?

Le secrétaire parut réfléchir un moment:

— Votre altesse, dit-il, veut sans doute se servir de cette salle pour y faire jouer quelque pièce?...

— Oui, mon cher, et en vérité je ne m'explique

le bien qu'elles apportent, le progrès qu'elles renferment; nous croyons qu'il y a plus de gloire à faire le bien que de mérite à écrire des pages entraînant. L'œuvre modeste des sources fécondes qui tombent goutte à goutte sur un sol qu'elles fertilisent, nous semble préférable au cours impétueux des torrents dévastateurs, car, si parfois ils laissent après eux un limon salubre, c'est toujours en le mêlant à des débris et à des ruines.

Notre passion, c'est de faire faire par notre exemple toutes ces voix discordantes qui sèment la désunion et entretiennent la haine; notre passion, c'est de rendre les cœurs dociles aux inspirations de la justice, et les intelligences accessibles aux conseils de la vérité. Cette passion ardente et courageuse n'a besoin ni de bruit pour manifester sa force, ni de violence pour prouver sa fermeté, car si elle a pour nous l'attrait d'une affection préférée, elle comporte avec elle l'inflexibilité d'un devoir.

La guerre civile de l'Allemagne rhénane n'a donné lieu jusqu'ici à aucun engagement; mais tout annonce que le choc est prochain. Deux faits nouveaux viennent de se produire; ils sont favorables à la cause de l'insurrection. La seconde chambre de Bavière, et la seconde chambre du Wurtemberg s'opposent à ce que les troupes de ces deux Etats marchent contre les troupes insurgées. Le vote des députés wurtembergeois est surtout très explicite.

Les nouvelles de Berlin parlent avec quelque détail d'une démonstration que va faire la Russie, par mer, en faveur du Danemark. Le roi de Prusse a envoyé un diplomate à Varsovie pour écarter tous les nuages qui peuvent exister dans ses relations avec l'empereur Nicolas.

La prise de Bude par les Hongrois, annoncée hier très formellement, n'est ni confirmée ni démentie aujourd'hui.

M. le général Changarnier a déclaré, devant plusieurs personnages politiques dignes de toute confiance par leur position et leur caractère, qu'il n'y avait absolument rien de vrai dans l'allégation émise par M. Ledru-Rollin sur ce qu'il aurait écrit lui-même, de sa main, la lettre incriminée. Il est absolument faux que cette lettre ait été écrite en vue de la décision prise par l'Assemblée nationale et contre les intentions manifestées par M. Marrast, président de cette Assemblée. La lettre a été adressée aux chefs de corps pour prévenir le retour d'un fait qui avait eu lieu il y a quelques jours: Un général, commandant une brigade, ayant envoyé sans ordres supérieurs une double garde au ministère de l'intérieur, avait été mis aux arrêts par le général en chef. La lettre, et toutes les circonstances dont elle était accompagnée comme d'une fantasmagorie, était donc une mesure de haute discipline et rien de plus. Quand un militaire comme le général Changarnier atteste un fait semblable sur sa parole d'honneur, il n'est personne qui puisse le révoquer en doute.

pas comment, vous qui êtes un homme d'esprit et d'invention, vous ne m'avez pas dit un mot du parti excellent que nous pourrions tirer de mon théâtre; et il faut que ce soit moi qui, pendant que vous dormez, me souviennais qu'il y a un théâtre à Grosbois! Ah! vraiment, mon cher, j'ai bien envie de vous gronder.

— Mais je ferai observer à votre altesse qu'il ne s'agissait d'abord que d'une partie de chasse et que, si elle avait expliqué ses intentions d'une manière plus précise, et témoigné le désir de joindre à cette partie de chasse...

— Eh! mon Dieu! voici tantôt huit jours que vous me voyez occupé des moyens de faire diversion à la gêne et aux ennuis qui rendent la cour si triste depuis six semaines, et vous prétendez ne pas avoir connu jusqu'ici mes intentions! Vraiment, j'ai peine à croire que vous parliez sérieusement. Mais enfin, j'espère maintenant que vous savez ce que je veux.

Le secrétaire fit bonne contenance devant ces paroles un peu sévères du prince, et celui-ci, qui au fond était bon homme, radoucit son ton:

— Il faut, mon cher, que nous ayons aussi la comédie, et c'est vous que je charge spécialement du soin d'organiser une représentation.

— Rien de plus facile, monseigneur, et nous ne manquerons ni de comédies ni de comédiens, seu-

Le mot de M. de Falloux restera: « La France ne veut pas plus des hommes qui ne sont capables de rien que des hommes qui sont capables de tout. »

Nous lisons dans une correspondance de Paris:

« On ne pense pas que le ministère soit reconstitué avant les premières séances de l'Assemblée législative. Cependant, le président de la République et quelques personnages politiques dont il prend conseil dans les circonstances graves, travaillent activement à cette formation du cabinet que chacun appelle avec instance. Beaucoup de noms sont prononcés; celui de M. le maréchal Bugeaud plane au-dessus de tous les autres, et il est admis sans contestation. Quant aux autres ministres, plusieurs noms sont prononcés; ceux de MM. Molé, Mathieu de la Redorte, de Rémusat, Benoit, Cécille, Persigny, figurent dans les listes. On dit que M. de Falloux, qui s'est grandement distingué dans ces derniers débats, pourrait passer à l'intérieur, et que M. de Corcelles lui succéderait à l'instruction publique. M. Odilon Barrot disait aujourd'hui qu'il ne refuserait pas de rester dans le cabinet, mais que ses forces, épuisées par les discussions de ces derniers six mois, lui imposaient la nécessité de demander des auxiliaires prêts à monter comme lui, à tout instant, sur la brèche parlementaire pour répondre aux attaques de la Montagne. En résumé, rien n'est terminé, et, comme on le disait tout à l'heure à la présidence, quelque bon désir qu'on ait d'arriver à une conclusion, rien ne le sera probablement avant la réunion de l'Assemblée. Ce sera le ministère actuel qui, conformément à la Constitution, présentera à cette Assemblée les rapports détaillés sur son administration et sur la situation de la République. »

Nouvelles d'Italie.

Turin, 25 mai 1849.

La ville de Bologne est en état de siège. Le colonel Malvezzi, commandant intérimaire, vient de demander la dissolution de la garde nationale, et forcé par les circonstances, conformément à la capitulation, il ordonne le dépôt de toutes armes et défend à tous les citoyens de Bologne de revêtir l'uniforme de la garde nationale. Le général Garzkowsky qu'on disait être attendu à Paris, est en ce moment-ci à Turin.

Les nouvelles que nous recevons de Rome sont fort contradictoires; un jour on dit que les hostilités avec la France sont suspendues, le lendemain la nouvelle est démentie. Il en est de même des victoires de Garibaldi sur les troupes napolitaines. Je crois cependant, d'après les dernières nouvelles, qu'il a eu sur les Napolitains, à Palestrina, un avantage marqué.

Il paraît qu'une réaction commence à se faire sentir de plus en plus à Rome en faveur des idées modérées dont la France est l'interprète. On annonce un prochain assaut de la part du général Oudinot contre Rome. Le triumvirat et toutes les bandes qui lui obéissent feront une vigoureuse résistance, mais la partie saine de la population n'ira au combat que si elle y est forcée par la terreur qui est à l'ordre du jour. Les négociations entamées par M.

lement il s'agit de les choisir.

— Ce choix vous regarde, monsieur.

— Je remercie votre altesse de cette nouvelle preuve de sa confiance, mais je ne serais pas fâché de connaître ses intentions.

— Mes intentions! toujours mes intentions! Ah! mon Dieu, mon cher, vous êtes un homme terrible: il faut tout vous dire, tout vous expliquer, mais est-ce que je puis m'occuper de tout? Je veux que l'empereur s'amuse; comprenez-vous maintenant?

— Cela suffit, mon prince, aujourd'hui même je passerai au Théâtre-Français.

— Pourquoi faire?

— Pour m'entendre avec les sociétaires, je tâcherai d'avoir Talma, Mlle Duchesnoy.

Berthier bondit sur son fauteuil:

— Talma! Mlle Duchesnoy! y pensez-vous? s'écria-t-il, la tragédie à Grosbois! la tragédie pour amuser l'empereur, pour divertir le monde que j'aurai! décidément vous avez perdu la tête, mon cher.

Cette sortie un peu brutale fit une vive impression sur le pauvre secrétaire; il était tout interdit et balbutia quelques excuses.

— Mais, mon prince, votre altesse sait bien que sa majesté aime beaucoup Talma, et la tragédie...

— Oui, au Théâtre-Français, dans la rue de Richelieu, mais à Grosbois, quelle figure ferait Talma,

de Lesseps n'ont obtenu aucun résultat, elles sont abandonnées. Dans la Toscane, la suspension des journaux continue; rien d'important du reste.

On s'occupe déjà, à l'Assemblée nationale, de la nomination des futurs questeurs de la législative. On cite MM. Baze, Heckenn et le général Lebreton comme devant obtenir, selon toutes les probabilités, les fonctions qui ont été dévolues l'an dernier à MM. Degoussée, Bureau de Puzy, et à l'honorable général, qui serait ainsi conservé. Quant aux candidats à la présidence, on a parlé de MM. Dufaure, Odilon Barrot, Berryer, mais rien n'a encore été décidé jusqu'ici. Il est douteux que M. Lemansoy, secrétaire-général de la questure, soit maintenu dans sa position.

L'Assemblée législative se réunira lundi à midi. Le président d'âge est M. Kératry. Elle s'occupera immédiatement de la vérification des pouvoirs pour les élections non contestées, et l'on pense qu'elle pourra avoir terminé cette vérification mercredi, jour auquel elle se constituerait définitivement en nommant son président, ses vice-présidents et ses secrétaires. Elle s'occuperait ensuite des rapports sur les élections contestées, et l'on pense que le gouvernement la saisira presque immédiatement de quelques projets de loi de la plus haute importance pour l'état actuel du pays. La bataille de l'ordre contre l'anarchie, de la majorité modérée contre la minorité violente, se livrera sur ce terrain. Toutes les conséquences en sont prévues, et malheur à ceux qui la transporteront du champ clos parlementaire dans la rue.

La commission de comptabilité a terminé son travail relatif à la demande d'un crédit de 450,000 fr., tendant à la réimpression, dans le format in-4°, des débats de l'Assemblée nationale depuis le 4 mai jusqu'au 30 novembre 1848. La commission, par l'organe de son honorable rapporteur, M. Etienne, propose d'accorder le crédit demandé.

Chronique parisienne.

M. Drouin de Lhuys, par suite de l'adoption de l'amendement Cavaignac, vient de remettre une nouvelle note diplomatique aux ministres d'Autriche et de Russie.

— Il a été question, hier matin, d'un duel qui aurait eu lieu entre MM. Flocon et de Mortemart, par suite de quelques expressions un peu vives échangées dans la séance d'avant-hier entre ces deux honorables représentants. D'après ce qu'on a pu recueillir, tout s'est borné à quelques explications sans gravité entre les deux adversaires.

— M. de Kisselef a remis à M. le ministre des affaires étrangères les lettres qui l'accréditent en qualité de chargé d'affaires de Russie auprès du gouvernement de la République.

— Un envoyé de la République romaine est allé à Londres; il n'a point été reçu par lord Palmerston, mais le ministre lui a fait savoir officieusement que

devant des personnes déjà fatiguées?

— Alors j'irai frapper à la porte des artistes de Feydeau, j'aurai sans doute Elleviou, Martin, Mlle Regnault.

— Un opéra comique! un ou deux actes très gais! oui, cela pourrait convenir, mais d'abord c'est une affaire assez embarrassante, assez compliquée que la représentation d'un opéra-comique; il faut un orchestre, des musiciens... et puis je crois que l'empereur n'aime pas beaucoup la musique française.

Le prince s'arrêta et parut réfléchir.

— Tenez, reprit-il, je crois qu'une bonne farce, une de ces franchises et grosses bêtises qui font courir tout Paris à un des théâtres du boulevard, vaudrait mieux dans cette circonstance que la meilleure comédie et le plus joli opéra-comique.

Un mouvement de surprise fut la réponse du secrétaire.

— Oui, ajouta Berthier, il nous faudrait, par exemple, une farce des Variétés avec Brunet et quelques-uns de ses camarades; avec eux, il n'y a pas moyen de garder son sérieux, et je suis sûr de faire rire l'empereur lui-même et même l'impératrice qui cependant, à l'heure qu'il est, n'en a guère envie.

(La suite au prochain numéro.)

gouvernement de la Grande-Bretagne voulait conserver dans la question romaine une complète neutralité, et qu'il laisserait agir, sous leur responsabilité, la France et l'Autriche tant qu'elles ne porteraient pas la main sur les traités européens.

Hier matin, à onze heures, 14 fourgons ont reçu le chargement de plus de 6,000 fusils qui avaient été déposés dans la salle de spectacle des Tuileries, et ont été dirigés, sous l'escorte d'un capitaine d'armement, sur Vincennes.

On évalue à plus de six cents le nombre des membres de l'Assemblée législative qui se sont rendus à Paris et qui seront en mesure d'assister à la séance d'ouverture de lundi prochain.

Sept représentants de l'Alsace sont arrivés ce matin par les messageries nationales. Le public, donné à l'aspect d'une voiture pavoisée de plusieurs drapeaux tricolores, le fut bien encore davantage lorsqu'il en vit sortir nos sept nouveaux membres de la législative, portant la blouse et coiffés moitié de bonnets phrygiens et moitié de bonnets rouges. A la ceinture de l'un d'eux pendait un grand sabre de cavalerie.

Au dire des voyageurs, nos nouveaux élus ont sauté les populations qu'ils ont traversées des cris de vive la Montagne! Nous aimons à croire que ces messieurs, plus au courant de la tenue de leurs collègues, abandonneront au moins leur coiffure qui n'a pas été de mise à Paris, même dans nos plus mauvais jours depuis Février, si ce n'est peut-être de l'autre côté des barricades.

On annonce le départ prochain de M. A. Marrast pour l'Italie. La santé gravement compromise de Mme Marrast exige ce voyage sous un ciel plus doux. Quelques personnes veulent voir dans l'excursion de M. Marrast une excursion politique. En tout cas, si M. Marrast va faire des études ultramontaines, ce sera sans aucun caractère officiel.

On prétend que les chambres de commerce vont être consultées sur la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de retarder l'ouverture de l'exposition des produits de l'industrie. Le motif de cette mesure serait le retard inqualifiable qu'apportent un grand nombre de fabricants à envoyer leurs produits à Paris, dans la crainte des événements politiques. On peut en être certain, à partir de ce jour, le règne de l'émeute est passé.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de la séance du 24 mai 1849.

M. LEDRU-ROLLIN : L'officier qui a été chargé de porter la lettre m'a dit qu'elle était écrite de la main du général. (Oh ! oh !) Au reste, l'enquête à laquelle nous concluons, éclaircirait les faits. (Allons donc !) Vous n'ignorez pas les bruits de coup de main, de 18 brumaire qui courent depuis plusieurs jours... (Allons donc !) ; des embarras qui ont eu lieu lors de la dernière revue pour faire crier : Vive Napoléon !... Voilà des faits... (Assez ! assez !) Une commission d'enquête vous informerait des projets qui existent pour le 28 mai... (Agitation.) projets de contre-révolution !

Quand il s'agit de révolution, dans un temps aussi rapproché, il me semble que vous ne pouvez vous refuser à la satisfaction que nous vous demandons.

L'enquête ! l'enquête ! et le voile serait levé !

On me répond : Ce serait une archi-folie ! — Avons-nous donc oublié Boulogne, en 1836 ? N'a-t-on pas recommencé à Strasbourg en 1840 ? N'a-t-on pas fait crier par quelques hommes égarés : Vive l'empereur ! C'était assurément de la folie ! qui me dira qu'elle ne soit pas permanente.

À droite : A l'ordre ! à l'ordre ! (Clameurs, cris, désordre, tumulte.)

M. LE PRÉSIDENT : Il me semble impossible que la discussion continue avec ce caractère injurieux...

Un Montagnard : Cela ne vous regarde pas !

M. ODILON BARROT : Comment, cela ne me regarde pas... (Non ! non ! — Si ! si ! — A l'ordre !)

Le tumulte est à son comble.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL, de sa place, quand on a pu obtenir un peu de tranquillité :

J'ai le droit de m'élever contre la façon dont on ose parler ici de la personne du président de la République.

C'est le premier magistrat de la République. Vous pouvez l'accuser dans les formes prévues par la Constitution...

(Avec gravité.) Mais vous n'avez pas le droit de l'outrager !... Rappelez-vous que c'est l'élu de la démocratie.

(Très bien ! à droite. — Clameurs à gauche.) Quand on se dit républicains, il faut respecter les premiers principes du gouvernement républicain. (Très bien ! Applaudissement dans les tribunes.)

M. LE PRÉSIDENT : J'engage l'orateur à continuer, en se conformant au respect dû aux autorités de la République. (Très bien !)

M. LEDRU-ROLLIN : Citoyens, il y aura quelque chose qui parlera plus haut que vos protestations, c'est l'histoire...

(Murmures.)

M. O. BARROT : Nous ne voulons rien faire de contraire à la loi !

M. LEDRU-ROLLIN : Je vous crois. (Oh ! oh !) Je sais parfaitement votre respect pour la loi ; (Oh ! oh !) ce n'est point contre vous que je m'élève. Je ne vous crois pas homme à un coup de main... homme à vouloir confisquer les libertés du pays !... Mais nous avons souvent discuté le gouvernement personnel... On peut encore le discuter aujourd'hui... (Enco. ?) Autour du président il est des hommes irresponsables qui le pousseront à ce que vous ne feriez pas !... (Très bien ! à gauche.) Je vous rends assez de justice pour croire que vous ne voulez pas vous perpétuer sur ces bancs... Je suis convaincu que vous êtes fatigué d'un pouvoir aussi tiraillé... Vous veillez, mais vous ne voyez pas... Vous ne serez pas dans le secret de ce qui peut arriver... mais votre ignorance ne peut vous rassurer... Ce que nous redoutons peut s'accomplir sans vous... mais contre nous !

Ne vous êtes-vous pas fait toujours illusion ? (On rit.) Je ne vous crois pas un conspirateur !... Vous êtes un aveugle. (On rit. — Rumeurs diverses.)

Je termine par un dernier mot : Si nous voulons éviter un coup d'Etat, c'est que le sang coulerait !... Quant à le redouter... croyez que nous ne le redoutons pas. (Mouvements divers.)

M. DE FALLOUX, le ministre de l'instruction publique :

On a rendu hommage à la loyauté du président du conseil... Mais il n'est pas seul responsable... On admettra sans doute que le cabinet tout entier partage cette responsabilité.

On a demandé ce que nous ferions, si l'hypothèse qu'on a posée venait à se réaliser... Si nous en avions eu le soupçon, nous aurions fait nous-mêmes l'enquête ; une fois nos soupçons détruits, nous n'aurions pas voulu ramener deux fois, trois fois cette question à la tribune, aux risques d'entretenir l'agitation et la défiance dans le pays... (Rumeurs à gauche.) Nous ne vous aurions pas proposé de faire comparaître devant vous des officiers... De pareilles démarches sont contraires à la discipline ; la discipline de l'armée est le premier besoin d'un Etat républicain. Il existe des ministres responsables qui répondent de la situation. Vous leur accordez de la probité et de la loyauté, ajoutez donc foi à leurs affirmations, à leurs déclarations.

Je réponds à M. Ledru-Rollin qu'il y a quelque chose de bien insensé à venir se poser à cette tribune en défenseur exclusif de la République, et la soutenir en des termes qui la feraient plutôt haïr. (À droite : Très bien ! Exclamations à gauche.) Il y a quelque chose d'insensé à nous menacer continuellement d'un 10 août. Il vous en a été suivi d'un 3 septembre. (Mouvement.) Les passions que vous évoquez sans cesse contre nous tourneront contre vous demain. Le peuple ne veut pas de trembleurs, mais il ne veut plus de ceux qui font trembler. (Bravos à droite.)

M. Joly a dit hier : Je ne veux plus. Personne n'a plus le droit de se servir de ce mot en France.

De plus grands et de plus illustres que vous se sont servis de ce mot : il leur a porté malheur. (Sensation.) La France ne veut plus des hommes qui l'ont étonnée par leur inexpérience et leur incapacité. (Interruption.) La France veut le concours des bonnes volontés et de la bonne foi. La France ne veut ni des hommes qui ne sont capables de rien, ni des hommes qui sont capables de tout. (Bravos prolongés à droite.) Je réponds à M. Flocon sur son interruption à propos de Trestailon.

Je le dis : Ce nom est un souvenir odieux (très bien !), mais quand vous commettrez les mêmes excès qu'en 1793, vous arriverez à 1814. (Bravos.) Pour moi, je sais que je sers mieux la République que vous. (Interruption à gauche.)

Je vous renvoie comme un avertissement ce que vous m'envoyez comme une menace. Les représailles sont proportionnées aux cruautés premières. Et si voulez que les époques funestes des Trestailons ne reviennent pas, n'évoquez pas le souvenir de celles qui les ont provoquées. (Bravos prolongés à droite. — Sensation dans l'Assemblée.)

M. Falloux est entouré d'un grand nombre de membres qui le félicitent en lui pressant la main.

La séance suspendue est reprise à 5 heures 10 minutes.

M. le Président annonce la mort de M. Deslongrais.

Il tire au sort les membres qui accompagneront les restes de l'honorable représentant.

M. FLOCON : Il n'est pas digne de cette Assemblée qu'on fasse à cette tribune l'éloge de Trestailon, et qu'on excuse les massacres de 1815. Du reste, les hommes qui excusent Trestailon sont les amis de l'étranger.

M. FALLOUX : Il ne faudrait pas nous faire ce reproche au moment où vos amis ont eu le malheur de tirer sur le général Oudinot.

M. FLOCON : Je demande à M. Falloux où il a pris ces renseignements et où il a vu que ce soient mes amis ?

M. FALLOUX : J'ai lu ces renseignements dans les journaux démocratiques qui, je pense, sont dirigés par les amis de M. Flocon.

M. FLOCON : Je réponds que pour se permettre d'articuler un fait aussi grave, il faut en apporter d'autres preuves à la tribune. M. le ministre a manqué de convenance à mon égard (Exclamations à gauche). L'orateur réplique à quelques points du discours de M. Falloux ; puis ramène la discussion à la lettre du général Changarnier. Pour

empêcher les conspirateurs de réussir, il faut bien avoir recours aux articles de la Constitution, qui autorisent la mise en accusation des coupables. L'orateur rejette toutes les tentatives de réaction sur les amis de la royauté.

M. Falloux réplique à M. Flocon. Il fait l'histoire de la dissolution des ateliers nationaux, dont la question a été soulevée incidemment.

M. Trélat rappelle la part qu'il a prise dans la direction des ateliers nationaux, et pense que leur dissolution en masse, dont le bruit courait dans Paris, a fourni beaucoup de soldats à l'insurrection, et que cette dissolution a été le fait de M. de Falloux.

M. Falloux réplique à M. Trélat sur qui il rejette une partie des malheurs causés par les ateliers nationaux, malheurs qui tirent leur source de l'incurie qui a présidé à leur organisation.

M. Falloux termine en déclarant qu'il n'a jamais eu de volonté propre ; qu'il n'a jamais été que l'organe de la commission et de l'Assemblée, et que ce mot d'incapable ne vient que de la rancune et du dépit de M. Trélat ; enfin, qu'on ne l'empêchera jamais de renvoyer la responsabilité à ceux à qui elle appartient (Marques très nombreuses d'approbation.)

Les représentants quittent leurs places au milieu du plus violent tumulte.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée.

Séance du 25 mai.

Présidence de M. GRÉVY, vice-président.

A deux heures un quart la séance est ouverte.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur une demande d'enquête contre le général Changarnier.

M. Trélat a la parole pour une observation personnelle.

On m'a accusé d'incurie ; l'incurie à cette époque eût été un crime. En arrivant au ministère des travaux publics, j'y trouvai en délibération la question des ateliers nationaux. Je me trouvai en désaccord avec la commission de cette Assemblée. Mais je ne puis être accusé d'incurie. Je n'ai pas cessé un moment de m'occuper de la question. J'élaborai un plan, malheureusement il fut repoussé par la commission. C'est au milieu de l'émeute que je me livrais à ce travail sérieux, approfondi.

On a dit que le travail était une chimère, une rêverie. Cependant je remarque que, depuis, on a pris et emprunté à ce travail plusieurs parties.

L'orateur rentre complètement dans la discussion des ateliers nationaux, et s'égare dans une revue rétrospective du gouvernement provisoire, de la commission exécutive, des journées de juin et de l'expédition française en Italie. Il s'irrite d'avoir été jugé par M. le ministre de l'instruction publique, d'avoir été stigmatisé des noms de rêveur et d'incapable.

M. Joly s'étonne de quelle façon le débat s'est égaré.

Il ne peut être question des ateliers nationaux ; il s'agit de l'enquête. M. le ministre a profité de cette déviation pour faire le procès à la révolution de Février ; bien plus, à toutes les révolutions ! même celle de 89 ! (Dénégation.)

Il en a profité pour stigmatiser tous les hommes du gouvernement provisoire comme incapables ; pour déclarer que la France ne voulait plus de ces hommes incapables de rien, ou capables de tout !

Quant à moi, je ne permettrai pas une nouvelle déviation du débat.

Il s'agit d'un acte illégal, d'un commencement de conspiration. Déjà les documents sont recueillis ; une lettre de Changarnier, ajoutée à tant d'autres faits, a jeté une lumière profonde dans ces projets ténébreux.

Il faut aller au fond de ces desseins révolutionnaires ! Que l'Assemblée adopte l'enquête, qu'elle fasse comparaître les témoins, et elle saura la vérité. Qu'elle ne l'oublie pas ! Le temps presse. C'est toujours pour le 28 ! (On rit.) Cela est sérieux. (Nouvelle hilarité.) Si c'est une grave responsabilité qu'elle assume, si elle repousse la demande qui lui est faite, si, par extraordinaire, l'Assemblée s'y refusait, nous aurions la satisfaction du moins d'avoir rempli un devoir ; et il suffit que ces plans contre-révolutionnaires soient éventés pour qu'ils échouent. (Explosion de rires.)

M. Victor Considérant ne s'est pas contenté d'en mettre les fils entre vos mains ; il vous a, de plus, fait connaître les sentiments de M. le président du conseil à l'égard de l'entourage du président de la République. Le procès est instruit ; voyez si vous le laisserez tomber.

On a objecté qu'un acte d'accusation existait ; qu'il devait suivre les phases constitutionnelles. Oui, nous avons déposé l'acte d'accusation. Nous nous serions contentés des formes constitutionnelles et des lenteurs qu'elles imposent, si le moment de notre dissolution n'était si rapproché. Mais en présence d'une séparation prochaine, nous avons dû porter la question à la tribune, et vous demander de la discuter d'urgence. A qui a-t-on confié la défense de la République ? Vous allez en juger. Je tiens là un ouvrage publié autrefois par M. de Falloux, et intitulé : Histoire de Louis XVI. Vous allez connaître l'opinion de l'auteur sur les martyrs de la liberté, sur la souveraineté populaire, sur l'inquisition...

L'orateur fait de nombreuses citations.

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Voulez-vous me permettre une observation ? (Oui ! oui) Parlez, j'e-

coute les citations de M. Joly, et comme je vois qu'elles font une sorte d'impression sur l'Assemblée, je dois lui déclarer qu'elles ne sont qu'une mystification de M. Joly à l'égard de l'Assemblée... (Explosion d'hilarité.) Ceci soit dit en passant : je me réserve de répondre plus amplement à M. Joly. (Très bien !)

La séance continue.

Nouvelles de Lyon.

Samedi ont eu lieu les funérailles de M. Bonnet dont la disparition avait causé une certaine émotion dans notre ville, et surtout dans les rangs du parti socialiste. 1000 à 1200 personnes, parmi lesquelles une vingtaine de soldats du génie, formaient le convoi.

On nous assure que des paroles de vengeance ont été prononcées sur la tombe de cet infortuné; on nous affirme encore que ces mots ont été proferés : « Nous te vengerons, Bonnet, du poignard de l'aristocrate qui t'a assassiné. »

Nous ne savons si ces extravagances criminelles ont réellement eu lieu; mais ce que nous voyons avec peine, ce sont les insinuations odieuses que se permettent les journaux rouges de notre localité. Ils ne craignent pas de répandre parmi la foule de leurs lecteurs trop crédules des bruits mensongers et des calomnies infâmes, attribuant à de basses vengeances de parti, à de lâches rancunes d'opinion, soit la mort de Bonnet, soit d'autres faits plus ou moins authentiques qu'ils avangent avec assurance.

Tout ceci est indigne de gens qui se respectent, et nous sommes surpris que des manœuvres aussi déloyales trouvent accès dans les colonnes de journaux dont nous avons toujours blâmé l'esprit, mais dont jusqu'à ce jour nous avons honoré la franchise.

Nous sommes allés aux renseignements et voici ce qu'on nous a appris :

Il y a aujourd'hui quinze jours que M. Bonnet venant de voter, entra dans un cabaret en face l'église St-André, à la Guillotière; il y demeura jusqu'au soir en compagnie de 50 ou 60 personnes qui s'y trouvaient attablés.

Une discussion s'éleva entre quelques personnes, discussion qui roulait sur la politique, mais à laquelle Bonnet demeura étranger. Toutefois croyant reconnaître dans les personnes qui se disputaient des individus qui lui en voulaient par suite de leur radiation des listes de secours, radiation que lui, Bonnet, avait fait opérer, il exprima le désir d'être accompagné jusque chez lui.

On sortit bientôt tous ensemble, et personne ne s'inquiéta de Bonnet, qui était, au moment du départ, dans un état voisin de l'ivresse. Ce ne fut que le lendemain, lorsqu'il ne parut pas à son domicile, que l'on conçut des inquiétudes, et la police, prévenue, fit des recherches; elle acquit la certitude que les compagnons de Bonnet étaient venus en suivant le Cours jusques vers le four à-chaux qui est situé entre le pont de la Guillotière et le pont de l'Hôtel-Dieu; là, elle perdit leurs traces, mais personne ne put donner aucun renseignement sur Bonnet, que l'on n'avait pas vu depuis la sortie du cabaret.

Son cadavre a été retrouvé dans la lône près de la vitriolerie, le 25 mai, et l'autopsie en a été faite le samedi matin 26, par MM. Tavernier et Gromier, médecins aux rapports, en présence et aidés de M. le docteur Alexandre, de M. Dubreuil, interne à l'hôpital, et encore en présence de MM. Hypolite Sarde, Claude Guillet, Prosper Dumont, Paul Juillard, amis de la famille Bonnet.

Cette opération a constaté jusqu'au dernier degré d'évidence que la mort était le fait d'un accident ou d'un suicide.

Comment, après cela oser parler de poignards, d'assassinat et d'aristocrates? Il y a, nous le répétons, dans le langage des journaux rouges en cette circonstance, l'explication scandaleuse d'un malheur isolé que l'on veut élever à la hauteur d'une vengeance politique, afin d'entretenir entre les différentes classes de citoyens, une haine que l'on se réserve sans doute d'exploiter en temps opportun.

Nous tenons par des lettres particulières arrivées à des négociants de Lyon, que nous pouvons nommer et qui sont parfaitement informés, que la terreur règne à Rome, qu'aucun prêtre ne peut mettre les pieds dans la rue sans être insulté, conspué et même sans courir des dangers plus sérieux. Toute la ville est dans la consternation; on fait des vœux pour que les Français délivrent le plus tôt possible les Romains d'un gouvernement dans lequel les orâmes ne se donnent que le poignard sur la gorge.

Ces correspondances ne sont point écrites par les misérables qui se sont rendus à Rome afin de tirer sur nos soldats; elles ne sont point écrites par les amis

de nos montagnards; elles ne renferment contre l'armée française aucune de ces insultes que le *National* insère avec tant de plaisir et d'empressement. Ces lettres viennent de négociants indifférents aux luttes politiques, mais indignés du spectacle affreux qu'ils ont sous les yeux.

Il y a quelques jours, un soldat, accosté par un de ces officiers du socialisme qui désirent faire pénétrer dans l'armée leurs doctrines évangéliques, avait mille peines à se défaire de cet intrus dont il ne se souciait guère d'écouter les leçons. Il s'agissait, comme toujours, de détruire les privilèges, de donner au pioupiou les épaulettes de lieutenant, de capitaine, puis enfin celles à grains d'épinards... Le soldat, qui perdait patience, lui répondit qu'il eût à cesser ses leçons, qu'il ne comprenait absolument rien à ce qu'il voulait lui dire, qu'il ne connaissait que sa consigne et le commandement de ses chefs, et qu'il les exécuterait en toute occasion. L'officier s'est discrètement retiré, peu satisfait sans doute de son rebelle disciple.

MM. les fabricants soumissionnaires de la commande des écharpes et drapeaux qui n'auraient pas encore reçu le solde de leur facture, sont invités à se présenter mardi 30 mai, au plus tard, au bureau de comptabilité, Palais-St-Pierre.

M. Ferdinand Marey, de St-Pierre Martinique, dont la famille habite le château de Lagarde, près Charlieu (Loire), a été frappé, avant-hier, d'une attaque d'apoplexie foudroyante, au moment où il se promenait sur la rive gauche du Rhône, près du bois de la Tête-d'Or.

La mort a été instantanée. Ce jeune homme était âgé de 28 ans.

Des bruits d'empoisonnement avaient couru un instant; l'autorité, prévenue, a fait procéder à l'autopsie du cadavre; mais, heureusement, cette opération a démenti tout soupçon de crime; elle a constaté seulement que, la veille, M. Marey avait pris une purgation fort violente, dont les suites peuvent avoir produit l'attaque qui l'a emporté.

M. le ministre des travaux publics vient d'ouvrir un crédit de 50,000 francs, pour les travaux du chemin de fer de Dijon à Châlon.

Par arrêté des 12 et 26 mai, MM. Demons et Milleron ont été nommés adjoints à M. le maire de la Croix-Rousse.

M. Revol n'a pas cessé un instant de remplir ses fonctions depuis sa nomination, et l'administration provisoire de la Croix-Rousse est aujourd'hui au complet.

Vendredi, dans la soirée, un garçon meunier, employé dans le moulin établi sur le Rhône à Saint-Clair, s'étant imprudemment approché d'un des rouages, a eu le bras droit emporté et horriblement broyé sous les meules.

Cet infortuné a été immédiatement transporté à l'hôpital dans un état fort alarmant.

NOUVELLES ETRANGERES.

ALLEMAGNE.

Ni les journaux de Vienne du 20 mai, ni ceux de Berlin du 22, ne confirment la nouvelle de la chute de Bude, mais ils ne la démentent pas.

La chambre des députés de Wurtemberg a adopté, dans sa séance du 21 mai, à la presque unanimité, une proposition de la commission des quinze, tendant à prier le gouvernement :

1° De se mettre en rapport avec les gouvernements qui ont reconnu la Constitution de l'empire, à l'effet de prendre des mesures en commun pour la protection de l'Assemblée nationale et de la Constitution de l'empire ;

2° D'aviser sans retard à ce que les troupes wurtembergeoises ne soient pas employées pour une attaque contre l'Assemblée nationale ;

3° De faire, dans les circonstances présentes, prêter le plus tôt possible, aux troupes wurtembergeoises, le serment d'être fidèles à la Constitution.

A la suite des dernières déclarations du ministre bavarois, relativement à la question allemande, déclarations qui, comme on sait, sont contraires à la Constitution de l'empire, la chambre des députés de Munich a adopté, dans sa séance du 21 mai, par 72 voix contre 62, une adresse impliquant un vote de méfiance, 34 députés ont protesté contre cette adresse.

L'empereur de Russie est arrivé le 18 mai, à Varsovie, où l'empereur d'Autriche, qui avait quitté Vienne, le 19, s'est également rendu d'Ollmütz par le chemin de fer de la Haute-Silésie. La nouvelle est confirmée par une lettre de Breslau du 21.

On assure que le roi de Prusse doit également se rendre à Varsovie.

Le journal *Koetzloeny* annonce qu'une conspiration a été découverte à Moscou, dans le but de renverser la dynastie de Romanow et de la remplacer par celle de Demitrow.

A Moscou, on aurait refusé de se soumettre au recrutement et demandé la formation d'une garde nationale.

Le gouvernement prussien vient de recevoir une note officielle qui l'informe qu'une flotte de guerre russe a quitté Cronstadt pour aller offrir son appui au Danemarck.

La note diplomatique exprime très vertement un mécontentement de ce que le gouvernement de Berlin, qui a suffisamment à faire pour comprimer l'émeute dans ses propres Etats, aide à maintenir chez des voisins un esprit de révolte contre leur souverain légitime.

VIENNE, 17 mai. — Le vicair de l'empire avait prié le comte Stadion de former un ministère de l'empire, mais le comte a refusé.

Du 19 mai. — Nous venons de recevoir, dit la *Gazette de Cologne*, la nouvelle digne de foi de la reddition de Bude aux Hongrois. La lettre qui nous l'annonce n'est pas de Pesth même, car les communications avec cette ville sont coupées, mais elle n'en est pas moins digne de foi. Cette lettre donne les détails suivants sur la reddition : Vous savez que, depuis le 4, on bombardait Bude, avec quelques interruptions, du haut du Schembenberg, du Blocksberg et de l'Adlesberg; la plus lourde artillerie de siège des Autrichiens, prise par les Magyares à Comorn, avait été transportée sur ces montagnes, de sorte que plus de 150 bouches à feu étaient dirigées contre les assiégés. Georgey avait sommé, le 4, le général commandant en chef Hentzi de se rendre, mais n'en avait obtenu qu'un refus, le commandant croyait être promptement dégagé, et fondait aussi beaucoup d'espoir sur l'amour des Hongrois pour leur belle capitale, qu'il menaçait de bombarder si l'on ne cessait le feu contre Bude. Voyant que la forteresse ne pouvait tenir, le commandant se serait suicidé, la garnison s'est rendue à discrétion et les soldats ont été faits prisonniers de guerre. Une grande quantité de fusils, de canons et de munitions sont tombés dans les mains des vainqueurs.

D'un autre côté, on écrit de Raab, le 16 au même journal : Le 14 à 7 heures du soir, Bude s'est rendu car la garnison manquait depuis plusieurs jours de munitions et même de vivres. Pesth et Bude vont être, dit-on, fortifiées. Le commandant de Pesth n'a fait que répondre très faiblement au feu de Bude, parce qu'il craignait d'atteindre les Magyares placés sur les montagnes.

On distribue à Raab, une masse de bulletins annonçant une victoire remportée par l'armée de Bem, qui aurait surpris et mis en déroute deux corps de troupes russes, l'un de 8,000, l'autre de 30,000 hommes. Les Magyares se seraient emparés de 72 canons, de plus de 40,000 sabres, de 15,000 fusils neufs, d'une quantité de munitions, de provisions et d'une caisse militaire considérable.

Suivant la *Gazette de Pesth*, la Croatie et l'Esclavonie sont en pleine insurrection.

Une lettre de Vienne annonce que Arad est au pouvoir des Hongrois.

On mande de Francfort, le 21 mai. — Le général de Deucker, est nommé commandant en chef de toutes les troupes impériales qui opèrent dans le sud de l'Allemagne.

On lit dans la *Gazette de Cologne* : Le projet de Constitution est terminé. Touchant la forme du gouvernement, il établit comme autorité fédérale supérieure un conseil de l'empire avec voix délibérative, et il en confère la présidence au roi de Prusse, comme lieutenant-général héréditaire de l'Allemagne.

Le consul de France a quitté Varsovie le 19 mai, pour Paris.

Le même jour, l'empereur de Russie arrivait à Varsovie.

A. MEINEL, gérant.